



MINISTÈRE
DES TRANSPORTS

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Dossier de presse

l'État mobilisé tout l'été sur le réseau routier national

SAISON ESTIVALE 2026



Chaque été, des millions de Français prennent la route pour rejoindre leur lieu de vacances, retrouver leurs proches ou découvrir de nouveaux territoires. Aux côtés du transport ferroviaire et du transport aérien, la route demeure un mode de déplacement essentiel, garant de la liberté de circulation et de l'accès à l'ensemble des territoires.

Cette période des grands départs et des grands retours se caractérise par une très forte intensité d'utilisation du réseau routier national, en particulier sur les grands axes structurants qui concentrent une part importante des flux de circulation. Cette mobilisation exceptionnelle du réseau appelle, en retour, un engagement tout aussi exceptionnel des gestionnaires de ce réseau, que cela soit les services de l'État ou les sociétés concessionnaires d'autoroutes, pour assurer aux usagers les meilleures conditions de déplacement possibles.

Tout au long de l'été, les agents du ministère des Transports et l'ensemble des acteurs du service public de la route sont pleinement mobilisés. Leur action vise un objectif simple : garantir la fluidité du trafic, assurer la disponibilité des infrastructures, garantir la sécurité des déplacements et offrir aux usagers une information fiable, réactive et accessible en temps réel sur les conditions de circulation. Derrière chaque trajet se trouve un travail quotidien de surveillance, d'entretien, de gestion des événements et d'accompagnement des usagers, souvent réalisé dans des conditions exigeantes.

Dans un contexte où les épisodes de fortes chaleurs se multiplient et s'intensifient, les services adaptent également leur organisation afin de préserver la continuité du service public tout en protégeant les usagers. Une vigilance renforcée est mise en œuvre pour surveiller les infrastructures sensibles aux fortes chaleurs et optimiser encore les temps d'intervention sur des pannes ou accidents. Les usagers bénéficient d'une information spécifique sur les conditions de circulation et les recommandations de prudence, notamment lors des épisodes de canicule. Parallèlement, une attention particulière est portée aux agents qui interviennent sur le réseau routier : adaptation des horaires lorsque cela est nécessaire, renforcement des mesures de prévention et de protection. Cette capacité d'adaptation est aujourd'hui indispensable pour faire face aux conséquences du changement climatique tout en maintenant un haut niveau de service sur le réseau routier national.

Cette mobilisation renforcée pour l'été s'inscrit dans une ambition au-delà de la gestion quotidienne du trafic et des périodes de pointe, avec un engagement dans l'entretien, la régénération, la modernisation et la résilience des infrastructures routières. Cette ambition, portée notamment par le projet de loi-cadre dédié aux transports, vise à garantir durablement la qualité du service rendu aux usagers, la sécurité des déplacements et l'adaptation de nos infrastructures aux défis climatiques et aux besoins de mobilité de demain.

À l'heure où débute la saison estivale, je tiens à saluer l'engagement de l'ensemble des agents et partenaires mobilisés sur le terrain. Grâce à leur action, chacun pourra prendre la route dans les meilleures conditions possibles. Je souhaite à toutes et à tous un très bel été et des déplacements sûrs et sereins.



Philippe Tabarot,
ministre des Transports

SOMMAIRE

L'État et les gestionnaires du réseau routier national pleinement mobilisés tout l'été au service des usagers	4
Grands départs en vacances : un dispositif renforcé pour accompagner les déplacements	4
Chiffres clés de l'été 2026.....	4
Conseils pratiques aux vacanciers	4
Pensez aussi aux Villages étapes pour faire votre pause	5
Assurer la sécurité des usagers : les directions interdépartementales des routes et les sociétés concessionnaires d'autoroutes sur le terrain tout l'été	5
Faire face aux fortes chaleurs : anticiper, protéger, adapter	6
1/ Anticiper les épisodes de chaleur.....	6
2/ Protéger et assurer le confort des usagers	7
3/ Adapter les conditions de travail des agents mobilisés.....	8
Les bons réflexes à avoir en cas de fortes chaleur	8
Le réseau de bornes de recharge sur les trajets longues distances	9
Anticiper, organiser et informer les automobilistes : Bison futé, le service public d'information routière	10
Fluidifier les circulations : les péages sans barrière	12
Focus : Protéger les agents	14

L'État et les gestionnaires du réseau routier national pleinement mobilisés tout l'été au service des usagers

Grands départs en vacances : un dispositif renforcé pour accompagner les déplacements

La période estivale représente chaque année un accompagnement renforcé des usagers en matière de mobilité avec :

- des pics de circulation importants ;
- une forte fréquentation touristique ;
- des conditions météorologiques parfois dégradées ;
- une vigilance accrue sur la sécurité routière.

Pour y répondre, les gestionnaires du réseau routier national sont pleinement mobilisés sur :

- la surveillance des autoroutes et routes nationales ;
- les interventions rapides en cas d'accident ;
- la coordination entre gestionnaires ;
- l'information des usagers en temps réel ;
- la sécurisation des grands événements estivaux et festivals.

CHIFFRES CLÉS DE L'ÉTÉ 2026

le réseau routier national :
**environ 20 000 km d'autoroutes
et routes nationales**

**Entre 5 et 8 millions de
voitures sur le réseau
routier national** par
jour chaque week-end
de cet été

7 500
agents mobilisés
pour assurer ces
missions 24h/24
et 7j/7

à l'été 2025, **2,7 millions de
connexions** enregistrées sur
le site internet de Bison futé

Les sociétés concessionnaires d'autoroutes répondent à des exigences contractuelles avec l'État en matière de délais d'intervention lors d'incidents sur le réseau et d'information des usagers via les panneaux à messages variables et la radio 107.7 ainsi que de délais de dépannage.

Pendant la période estivale, des renforts en personnel sont mis en place sur les stations de recharge des véhicules électriques les plus fréquentées et des animations sportives, culturelles ou de détente sont mises en place sur de nombreuses aires de service.

Conseils pratiques aux vacanciers



Avant le départ

- Consulter les prévisions de trafic.
- Vérifier l'état du véhicule et que la révision de son véhicule et du contrôle technique sont bien à jour.
- Préparer son itinéraire et l'adapter si besoin.
- Privilégier les horaires les moins chargés.
- Consulter les prévisions météorologiques, notamment en cas de fortes chaleurs ou d'épisode orageux violent.



Pendant le trajet

- Faire une pause toutes les deux heures (la carte des aires de repos et de services est disponible sur le site Bison futé).
- Bien s'hydrater.
- Éviter les comportements à risque.
- Être attentifs aux autres usagers et aux agents intervenants sur le bord des routes.
- Adapter sa conduite aux conditions de circulation et météo.
- Rester vigilant sur l'état de santé des personnes vulnérables.



Pour les trajets longue distance

- Prévoir des solutions alternatives.
- Utiliser les outils d'information en temps réel.
- Anticiper les zones de forte affluence.

Pensez aussi aux Villages étapes pour faire votre pause

Au-delà d'une pause confortable et sécurisée, les Villages étapes jouent un rôle clé dans la mise en valeur du patrimoine local et le soutien au commerce en milieu rural. Sans s'éloigner de leur itinéraire, les voyageurs sont incités à découvrir les petits villages français tout en contribuant à leur dynamisme économique.

Il s'agit d'une marque de l'État attribuée par le ministère des Transports. Chaque année, de nouvelles communes rejoignent cette initiative, qui participe activement à la revitalisation des centres-bourgs et au développement économique local.

Consulter la liste des Villages : <https://village-etape.fr/nos-village-etape/>



Assurer la sécurité des usagers : les directions interdépartementales des routes et les sociétés concessionnaires d'autoroutes sur le terrain tout l'été

En France, l'État, par le biais du ministère des Transports, supervise la gestion des autoroutes et des routes nationales composant le réseau routier national. Il s'appuie sur deux types d'acteurs :

- **11 directions interdépartementales des routes (DIR)**, couvrant l'ensemble du territoire métropolitain gérant **10 250 km de routes nationales et autoroutes** ;
- **des sociétés concessionnaires**, chargées des **9 250 km d'autoroutes concédées** et infrastructures à péage dans le cadre de contrats de délégation.

L'organisation des services est adaptée en fonction du niveau de trafic prévisible. Durant l'année, avant et après l'été, ces gestionnaires conduisent des travaux d'entretien, de régénération, de modernisation des chaussées, des ponts, des tunnels, des équipements de sécurité afin de permettre aux usagers de circuler sur des infrastructures sécurisées et entretenues. Aucuns travaux ne sont réalisés pendant l'été sur les grands axes de circulation pour ne pas créer de gêne aux usagers.

Faire face aux fortes chaleurs : anticiper, protéger, adapter

Les épisodes de fortes chaleurs constituent désormais un enjeu majeur pour l'exploitation du réseau routier national. À l'occasion des grands départs en vacances, les services de l'État renforcent leur dispositif afin d'assurer la sécurité des usagers, de préserver les conditions de circulation et de protéger les agents mobilisés sur le terrain.

① Anticiper les épisodes de chaleur

L'État s'appuie sur une veille météorologique renforcée, **en partenariat avec Météo-France**, afin d'anticiper les épisodes de fortes chaleurs et d'adapter en conséquence l'organisation des services. Cette anticipation est complétée par un suivi des températures directement relevées sur le réseau routier, permettant de surveiller le comportement des chaussées et des ouvrages et d'engager, si nécessaire, des interventions ciblées.

Lorsque les conditions atmosphériques favorisent des épisodes de pollution à l'ozone, des mesures de gestion du trafic peuvent également être mises en œuvre, notamment des réductions temporaires de la vitesse, afin de contribuer à limiter les émissions de polluants tout en renforçant la sécurité des déplacements.

Prévenir les risques de feux

Les fortes chaleurs s'accompagnent également d'un risque accru de départs de feux aux abords des infrastructures routières. Les services de l'État renforcent leur vigilance, en lien avec les services départementaux d'incendie et de secours (SDIS) et l'ensemble des acteurs concernés, afin de prévenir les incendies et de garantir une intervention rapide en cas de départ de feu.

Dans les zones exposées, les gestionnaires des réseaux routiers sont soumis aux obligations légales de débroussaillage (loi n° 2023-580 du 10 juillet 2023 visant à renforcer la prévention et la lutte contre l'intensification et l'extension du risque incendie) pour éviter la propagation d'un feu.

Doivent notamment être tenus en état débroussaillé :

- une bande latérale de part et d'autre des voies ouvertes à la circulation publique ;
- les aires de stationnement aménagées le long des voies ouvertes à la circulation publique.

Les gestionnaires adaptent les interventions, dans la mesure du possible, pour concilier prévention des feux et préservation de la biodiversité (choix des périodes, fauchage différencié, préservation des continuités végétales et d'îlots de végétation, maintien d'arbres isolés, de zones refuges pour la biodiversité, limitation des coupes rases, etc.).

Retrouver ici la campagne du Gouvernement sur [la prévention des feux](#) ainsi que les bons réflexes à adopter.

Bon à savoir !

La largeur de cette bande est définie dans les arrêtés préfectoraux et varie (2 à 20 m) selon le type de voie (plus large pour les autoroutes que pour les routes départementales). Cette bande débroussaillée prévient non seulement les départs de feu, mais permet aussi la circulation des engins de secours et d'incendie.

Bon à savoir !

Mégot jeté, barbecue à proximité de la végétation, combustibles stockés près d'une habitation... 9 feux de forêt sur 10 sont d'origine humaine et la moitié sont dus à une imprudence. De nombreux gestes, anodins en apparence, peuvent provoquer un départ de feu de végétation.

② Protéger et assurer le confort des usagers

Lors des journées les plus chaudes, une attention particulière est portée aux usagers présents sur la route, et tout particulièrement lors des grands déplacements de l'été. Les services sous la supervision de l'État veillent à maintenir des délais d'intervention rapides en cas de panne ou d'incident et mobilisent, lorsque les circonstances l'exigent, des dispositifs d'assistance avec l'appui des services de sécurité civile et des associations agréées, notamment la Croix-Rouge française, pour assurer un soutien aux personnes les plus vulnérables et contribuer, si nécessaire, à la distribution d'eau.

Les services de l'État veillent, avec les gestionnaires d'infrastructures et les sociétés concessionnaires, à ce que les usagers puissent disposer d'un accès à l'eau potable sur les aires de service à travers la mise à disposition de fontaines libres d'accès.

Par ailleurs, les habitudes de déplacement ont évolué ces dernières années. Les départs en vacances tendent à être davantage répartis dans le temps, ce qui contribue à limiter les phénomènes de forte congestion lors des grands week-ends de chassé-croisé, y compris lors des épisodes de forte chaleur.

Bon à savoir !

Toutes les aires de repos et de services sur le réseau routier national disposent de points d'eau potable gratuite et un stock suffisant en bouteilles d'eau est demandé aux concessionnaires des aires de services.



③ Adapter les conditions de travail des agents mobilisés

Les agents qui assurent quotidiennement l'entretien, la surveillance et l'exploitation du réseau routier exercent leurs missions dans des conditions parfois particulièrement exigeantes. Lors des épisodes de canicule, les organisations de travail sont adaptées autant que possible :

- travail en horaires décalés (départ plus tôt le matin) ;
- rotations accrues des équipes en extérieur ;
- limitation des interventions les plus exposées aux heures les plus chaudes et des tâches physiques lourdes ;
- accès à l'eau (gourdes isothermes et bouteille d'eau à disposition en quantité suffisante) ;
- équipements adaptés ;
- renforcement des mesures de prévention avec une communication interne dédiée et vigilance particulière de l'encadrement ;

La protection des agents constitue une priorité et participe pleinement au maintien de la qualité du service public rendu aux usagers. Face à des épisodes de chaleur appelés à devenir plus fréquents et plus intenses sous l'effet du changement climatique, les services de l'État font évoluer en permanence leurs méthodes d'exploitation du réseau routier afin de concilier sécurité, continuité du service public et protection des personnes.

Les bons réflexes à avoir en cas de fortes chaleur

Quand les températures augmentent, notamment en été, la chaleur a un impact sur le véhicule et ses occupants. Adapter ses habitudes permet de préserver son bien-être et sa vigilance pendant les trajets. Pour se déplacer en toute sécurité et pour mieux vivre la chaleur au quotidien, il existe des gestes simples à mettre en place avant et pendant les déplacements.

Les effets de la chaleur en voiture

- La chaleur peut provoquer **une fatigue plus rapide** et **une baisse de vigilance**, ce qui augmente le risque d'accidents.
- La chaleur peut aussi affecter directement le fonctionnement du véhicule, notamment en augmentant **la pression des pneus**, le risque **de surchauffe du moteur** et en impactant **les niveaux des liquides**.

Les bons gestes avant et pendant les trajets en voiture

- **Équiper la voiture de pare-soleil** pour le pare-brise et les vitres latérales arrière.
- **Protéger son volant** lorsque le véhicule devra être stationné au soleil et le siège auto des enfants.
- **Vérifier (ou faire vérifier) l'état général du véhicule**, notamment la pression des pneus et les niveaux des liquides, surtout si des trajets longs sont prévus.
- **Rester attentif à tout signe de surchauffe** du véhicule au cours du trajet.
- **Porter des vêtements légers**, des chaussures adaptées à la conduite (les chaussures qui ne tiennent pas aux pieds comme tongs ou les sandales sont à éviter) et penser aux lunettes de soleil.
- **Prendre une quantité d'eau fraîche** adaptée à la durée du voyage et au nombre d'occupants du véhicule.
- **Privilégier les trajets aux heures les moins chaudes** (tôt le matin par exemple).
- **Rafrâichir son véhicule dès que cela est possible** (climatisation ou courants d'air en ouvrant légèrement les fenêtres d'un même côté).

Pour en savoir plus sur les bons gestes à adopter, rendez-vous sur la page de [Santé publique France](#).



POUR EN SAVOIR PLUS :

<https://www.vivre-avec-la-chaleur.fr/deplacements/comment-adapter-ses-habitudes-en-voiture-quand-il-fait-chaud/>

Le réseau de bornes de recharge sur les trajets longues distances

A la suite des annonces du Premier ministre du 10 avril 2026 visant à augmenter le parc de véhicules électriques, le Gouvernement accélère également le déploiement des bornes de recharge.

Ces dernières années, un effort important a été engagé avec l'ensemble des acteurs concernés (services de l'État, sociétés concessionnaires d'autoroutes, opérateurs de recharge et gestionnaires de réseaux d'énergie) pour structurer une première offre de recharge à l'échelle du réseau routier national. Alors que celui-ci ne comptait que quelques centaines de points de charge en 2021, il dispose aujourd'hui d'environ **4 500 points de charge répartis sur plus de 420 aires** et complétant un maillage territorial plus conséquent. Cette offre est complétée par près de **7 500 points de charge rapide** (moins de 30 minutes) situés à proximité des grands axes du réseau non concédé.

Pour consulter la carte des aires équipées de borne de recharge et les tarifs rendez-vous sur : electrifications-la-France.gouv.fr

Ce niveau d'équipement a permis de répondre aux besoins, y compris lors des pics de circulation, notamment à l'été 2025. Il va maintenant être renforcé pour accompagner la progression du parc de véhicules électriques, désormais en capacité d'assurer des trajets longue distance.



La nouvelle stratégie grands axes

Le ministère des Transports a publié une stratégie d'électrification du réseau routier national à horizon 2035. Ce programme fixe la trajectoire de déploiement des bornes de recharge sur les grands axes. **Objectif : 30 000 points de recharge d'ici 10 ans pour les déplacements de moyenne et de longue distances.** Cela représente une augmentation par cinq du parc actuel de bornes de recharge sur ces axes.

Bien qu'il ne représente que 2 % du réseau routier total en longueur de voiries, le réseau routier national - composé des autoroutes et des routes nationales, soit environ 20 000 km - concentre un tiers du trafic et une part majeure des trajets longue distance. Son équipement en bornes de recharge, notamment à haute puissance, est déterminant pour sécuriser les trajets longue distance, tant pour les particuliers que pour les professionnels du transport.

Objectif de la stratégie

- Augmenter le nombre de points de recharge et leur puissance, aux horizons 2027, 2030 et 2035 le long des grands axes.
- Déployer le premier réseau de recharge à grande échelle pour les poids lourds.
- Décliner ces objectifs pour chacune des aires du réseau.
- Anticiper les travaux d'adaptation du réseau électrique et le réaménagement des aires de repos et de services.



Anticiper, organiser et informer les automobilistes : Bison futé, le service public d'information routière

Bison futé fête cette année ses 50 ans.

Depuis un demi-siècle ce service accompagne les Français grâce à :

- ses prévisions de circulation ;
- ses conseils d'itinéraires ;
- ses alertes trafic ;
- ses recommandations de sécurité.

Derrière les célèbres journées vertes à noires installées dans le quotidien des Français, notamment l'été, Bison futé s'appuie sur une organisation structurée à l'échelle du territoire.

Aujourd'hui, Bison futé constitue **une interface nationale de centralisation et de récolte de l'information routière en temps réel**, issue des gestionnaires du réseau routier national pour analyser le trafic.

En croisant les données des capteurs sur le réseau routier, l'historique du trafic et les dispositions calendaires annuelles (dates des vacances scolaires, des jours fériés, des ponts...), les prévisionnistes de Bison futé réalisent et publient dès le mois de décembre un premier calendrier pour l'année à venir. Les prévisions sont ensuite affinées à l'approche des difficultés prévues, pour préciser les axes qui seront les plus impactés et les horaires à éviter.

Depuis 1983, les journées sont classées selon un code couleur devenu familier : vert, orange, rouge et noir. Ce système simple permet à chacun d'identifier rapidement les périodes les plus chargées.

Au fil du temps, ces repères sont devenus un langage partagé par des millions d'utilisateurs, comme par les médias et les professionnels du transport pour organiser les déplacements à grande échelle.



POUR EN SAVOIR PLUS :

<https://www.bison-fute.gouv.fr/index.html>

QUELQUES CHIFFRES

Plusieurs millions de consultations chaque été : **5,7 M de consultation sur le site en 2025 et 2,7 M pour la seule période de l'été 2025**

*Une information diffusée sur de nombreux supports : **application téléphone, site internet, communiqués, compte X***

Un rôle central dans la gestion des grands flux de circulation : **large relais radio et médias**

Depuis 50 ans, Bison futé évolue avec les usages et les technologies tout en gardant la même mission : contribuer à fluidifier le trafic et permettre à chacun de voyager dans les meilleures conditions possibles et d'accéder à une information fiable et vérifiée.

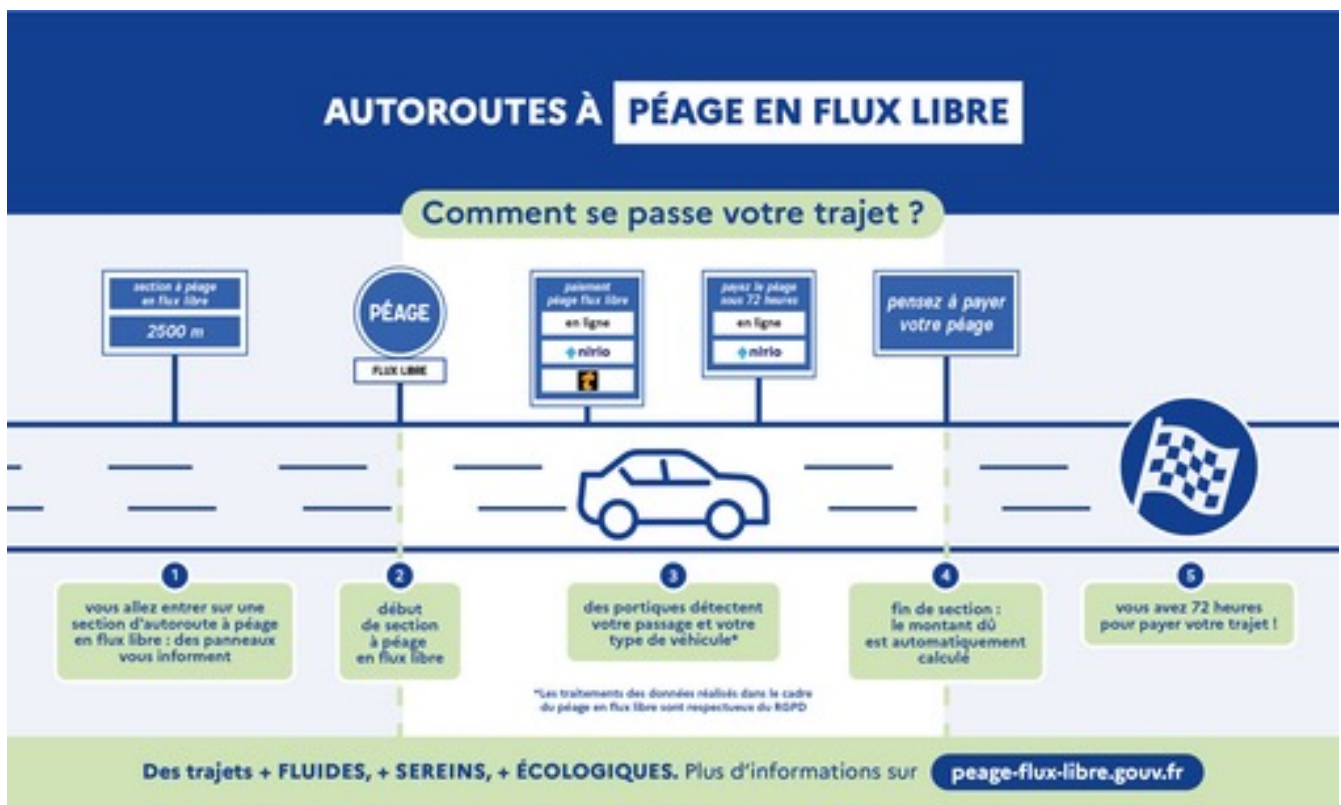


L'application mobile de Bison futé est disponible sur les smartphones. Elle permet de se tenir informé en temps réel. Elle recense également toutes les bornes de recharges pour les véhicules électriques.



Fluidifier les circulations : les péages sans barrière

L'État s'est engagé dans le développement des autoroutes à péage en flux libre au regard des gains de temps, de sécurité et de consommation de carburant offerts par la suppression des barrières de péage. De plus, l'absence de barrière de péage permet de limiter la consommation d'espace naturel et de libérer les emprises des anciennes gares de péage. Le péage en flux libre s'inscrit ainsi dans la trajectoire zéro artificialisation nette.



Cette innovation rend nos trajets plus fluides, plus sereins et plus écologiques, mais elle nécessite un petit changement d'habitudes.

Les axes en flux libre cet été :

- A79 dans l'Allier ;
- A13 et A14 entre Paris et la Normandie.

Grâce à ce dispositif :

- les véhicules circulent sans arrêt aux barrières de péage ;
- le trafic est plus fluide ;
- les ralentissements diminuent ;
- les émissions liées aux bouchons sont réduites.

À l'échelle de l'axe A13-A14, l'économie est estimée à 9,5 millions de litres de carburant.

Plusieurs axes sont déjà concernés et ce modèle a vocation à se développer progressivement sur le territoire national.

Les bénéfices pour les usagers :

- gain de temps ;
- réduction des congestions ;
- amélioration du confort de conduite ;
- économies de carburant ;
- meilleure fluidité lors des grands départs estivaux.

Comment fonctionne le paiement ?

Des portiques équipés de caméras de lecture des plaques d'immatriculation détectent les véhicules et calculent automatiquement pendant le trajet ce que chaque automobiliste doit payer.

Plusieurs moyens de paiement sont accessibles, en fonction de sa situation :

- immédiatement, sans n'avoir rien à faire, via son badge télépéage pour les abonnés ;
- en ligne sur le site de la société d'autoroute ;
- en physique, en rendant dans un bureau de tabac ou une maison de la presse affiliée à la solution Nirio.

Les automobilistes disposent de 72 h pour payer.

Bon à savoir !

Attention aux arnaques liées aux faux SMS et courriels. Des escrocs profitent du déploiement des péages en flux libre pour envoyer des messages frauduleux demandant de payer un solde en urgence. Ne répondez jamais à ces messages et ne cliquez sur aucun lien ni pièce jointe. Pour rappel, le paiement du péage en flux libre s'effectue uniquement :

- sur les sites officiels de la Sanef (A13/A14, A4) ou de l'Aliaé (A79) ;
- auprès des buralistes affiliés au réseau Nirio ;
- ou via un abonnement de télépéage.

POUR EN SAVOIR PLUS :

<https://www.ecologie.gouv.fr/peage-flux-libre>

Protéger les agents

Chaque année, des agents des routes sont victimes d'accidents graves ou mortels en travaillant pour la sécurité des usagers. Ces accidents sont presque toujours dus à un défaut de vigilance des usagers ou à un non-respect de la règle du corridor de sécurité.

Les agents effectuent près de 800 000 interventions par an : balisage des chantiers, entretien des routes et des infrastructures, sécurisation des zones d'incidents ou maintien de la circulation routière en condition hivernale. Pendant ces interventions, depuis 2014, 12 agents des directions interdépartementales des routes et des sociétés d'autoroutes ont perdu la vie sur une zone de chantier ou d'intervention. Depuis 2020, et en moyenne 30 agents sont blessés chaque année.

Le ministère met en œuvre depuis le début de l'année 2024 un plan de prévention renforcé pour réduire l'accidentalité avec notamment :

- le renforcement de la signalisation des véhicules d'intervention ;
- l'installation de radars sur les chantiers ;
- le signalement sur l'application Waze de la présence d'agents en intervention ;
- l'expérimentation de systèmes de détection des trajectoires à risque afin de donner une alerte aux usagers et aux agents ;
- des campagnes de sensibilisation auprès des usagers ;
- le déploiement de panneaux sur les routes concernant le respect du corridor de sécurité.

Depuis l'année dernière, le ministre des Transports a également souhaité que la prévention des risques liés aux zones d'interventions des agents des routes soit mieux intégrée dans la formation initiale et continue des conducteurs du transport routier de marchandises et de voyageurs.

À l'approche de la période estivale et des nombreux festivals et grands rassemblements, l'État appelle donc les conducteurs à la plus grande vigilance.

Les bons réflexes

- Ralentir à l'approche des zones d'intervention.
- Respecter les distances de sécurité.
- Ne pas se laisser distraire et ne pas utiliser son téléphone au volant.
- Ne jamais rouler sur la bande d'arrêt d'urgence.
- Changer de voie lorsque cela est possible.
- Suivre la signalisation temporaire.

La sécurité des agents dépend aussi du comportement de chaque conducteur alors respectons le corridor de sécurité.

POUR EN SAVOIR PLUS :

<https://www.ecologie.gouv.fr/securite-des-agents-des-routes>